



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de l'entreprise ADREXO

Question écrite n° 23213

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation de l'entreprise ADREXO. L'entreprise ADREXO, créée en 1979, est le *leader* du marché de la distribution de publicités imprimées et numériques. En 2017, la société qui compte près de 18 000 collaborateurs (dont 17 000 distributeurs en CDI à temps partiel), est rachetée par le groupe HOPPS Groups. Depuis, la société a opéré une modernisation profonde de son modèle et se positionne comme une entreprise engagée sur les problématiques d'insertion sociale. Pourtant, les salariés de cette société sont depuis inquiets. En juillet 2019, le groupe aurait annoncé que la trésorerie disponible pour payer les salaires, les locaux et les transporteurs n'excéderait pas deux mois. De plus, certains salariés et syndicats s'alarment des conditions de travail. Plusieurs plaintes ont été déposées auprès de l'inspection du travail. Aussi, les salariés s'interrogent sur l'avenir et les conditions de leurs emplois. C'est pourquoi il souhaite connaître la position du Gouvernement sur ce dossier et lui demande ce qu'il compte entreprendre pour sauver les emplois de cette entreprise qui sont, pour l'ensemble, occupés par des salariés en situation de précarité.

Texte de la réponse

L'État est naturellement très attentif à l'évolution d'Adrexo, qui emploie 18 000 salariés et constitue un acteur économique significatif en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que deuxième entreprise de services de la région. Des représentants du personnel d'Adrexo sont en effet très inquiets sur les difficultés financières de la société et le paiement différé des salaires du mois de juin dernier, qui en est résulté. Le ministère du travail, alerté de cet événement à la fin du mois de juin 2019, a précisé les démarches à engager pour une prise en charge des frais nés de ce retard de salaire dès le mois de juillet. Les services de l'État accompagnent la société, qui est confrontée à des difficultés financières, liées à une transformation de son modèle économique qui n'est pas intervenue aussi rapidement que prévu. Le Gouvernement poursuit l'objectif d'assurer la pérennité d'Adrexo et plus largement du groupe Hopps qui compte 22 000 salariés en France et constitue un acteur important sur le marché de la distribution de courrier et de la livraison e-commerce. »

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23213

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 2 décembre 2019

Question publiée au JO le : [1er octobre 2019](#), page 8403

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2019](#), page 10735